



"ÉCOUTE ET VIE"

est affiliée à la Fédération JALMALV (jusqu'à la mort accompagner la vie)

Née du constat éventuel de la solitude physique et/ou morale des personnes en fin de vie, cette association participe au développement des soins palliatifs en affirmant, avec Lucien Neuwirth, que nous devons : "la même considération à l'être qui va mourir qu'à celui qui va naître parce que cet être est le même".

Accompagner la fin de vie est un ajustement aux besoins de la personne jusqu'à l'ultime instant, avec des principes de dignité et d'humanité alors que la société a plutôt un regard de déni et de peur.

Qui sommes-nous ?

Ecoute et Vie est une association laïque de bénévoles d'accompagnement des personnes en établissement de soins et de séjour, et de leurs proches.

Les bénévoles d'accompagnement formés interviennent chaque semaine sur les 11 sites répartis sur 3 secteurs géographiques (Nevers, Decize, Cosne-La Charité).

L'association intervient en concertation avec les médecins et les soignants des services qui le souhaitent. Une convention a été signée avec les établissements suivants :

- l'hôpital de Nevers (sites Pierre Bérégovoy, Colbert)
- la polyclinique du Val de Loire de Nevers
- EHPAD/RESIDENCES Nevers : Daniel Benoist – Arpavie St-Genest – Cercle des Aînés
- l'hôpital de Decize (hôpital et EHPAD Les Sables Roses)
- Cosne-sur-Loire : hôpital - EHPAD Buchet Desforges - EHPAD Rive de Loire
- l'hôpital Henri Dunant de La Charité-sur-Loire

En 2017, l'association comptait 65 adhérents, 36 bénévoles ont accompagné 1668 personnes et réalisé 6432 visites. Sur chacun des 3 secteurs une coordinatrice organise l'action des bénévoles. Elle est le garant des valeurs de l'association et de son éthique.

L'assemblée générale se réunit une fois par an et élit un conseil d'administration de 15 membres, les 3 coordinatrices sont membres de droit. Au quotidien, l'association est gérée par le bureau, composé de 9 personnes, avec à sa tête la présidente, Marie-Anne GAULON.

Quel est le rôle du bénévole d'accompagnement ?

Il se met en position de disponibilité, afin de permettre l'expression des angoisses souvent majorées par la douleur physique et la souffrance morale, il accueille les confidences, les retours sur la vie que le malade peut exprimer à un tiers, car justement, il est anonyme et bienveillant.

Le bénévolat d'accompagnement suppose discrétion, respect absolu de la confidentialité. Il exige du sérieux, un engagement à :

- assurer une présence auprès des malades sans aucun prosélytisme ;
- suivre une formation initiale de six mois pour les candidats, puis une formation continue ;
- participer aux groupes de parole qui sont un lieu de partage en présence d'un psychologue, au cours desquels les bénévoles expriment leurs ressentis, réfléchissent à leurs pratiques d'écoute, s'enrichissent des expériences des autres.